

EURL A BOIS DE CHAUFFAGE
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 2 000 euros
Siège social : 30 CAMI DOU PINTAT
65350 AUBAREDE
791 571 359 RCS TARBES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 juin 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2023

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Section 1 – Origine

Perte de l'exercice -1 546,64 euros

•

Section 2 – Affectation

- Prélèvement sur le compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 12 243.91 euros.

L'Associé Unique prend acte qu'après affectation du résultat comme indiqué ci-dessus, les capitaux propres de la société s'élèveront à 14 443.91 euros pour un capital social de 2 000.00 euros.

Section 3 – Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

Pascal DUPOUY

✓ Certified by  yousign

Désignation de l'entreprise		EURL A BOIS DE CHAUFFAGE				Néant		*	
Adresse de l'entreprise		30 CAMI DOU PINTAT				65350		AUBAREDE	
SIRET		79157135900011							
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12			
						Exercice N clos le			
						31122023			
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net			
		1		2		3			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *		014		016				
	Immobilisations corporelles *			028	206 494	030	146 618	59 877	
	Immobilisations financières * (1)			040	20	042		20	
	Total I (5)			044	206 514	048	146 618	59 897	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	6 400	052		6 400	
		Marchandises *		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066			
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068		070			
			Autres* (3)	072	412	074		412	
	Valeurs mobilières de placement			080		082			
	Disponibilités			084	12 222	086		12 222	
	Charges constatées d'avance *			092		094			
	Total II			096	19 034	098		19 034	
	Total général (I + II)			110	225 548	112	146 618	78 931	
PASSIF								Exercice N NET	
								1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			2 000		
	Ecarts de réévaluation			124					
	Réserve légale			126			200		
	Réserves réglementées *			130					
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	131		)	132	13 791	
	Report à nouveau			134					
	Résultat de l'exercice			136			-1 547		
	Subventions d'investissement			137					
	Provisions réglementées			140					
	Total I			142			14 444		
Provisions pour risques et charges				Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			64 442		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169		169	)	172				
	Comptes courants d'associés			173			2		
	Autres dettes			175			43		
	Produits constatés d'avance			174					
	Total III			176			64 487		
Total général (I + II + III)								180	78 931
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	46 971	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 908	
	(3)	Dont comptes courants d'associés	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations	184		18/30

		débiteurs				cédées au cours de l'exercice*		
--	--	-----------	--	--	--	--------------------------------	--	--

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL A BOIS DE CHAUFFAGE

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210				
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214				
		services *			217		218	85 167			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222			
	Production immobilisée*							224			
	Subventions d'exploitation reçues							226			
	Autres produits							230	2 282		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	87 450		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234			
	Variation de stocks (marchandises)*							236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	18 010		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	-6 400		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :.....)							242	26 868		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *					243	312	244	336		
	Rémunérations du personnel*							250	26 914		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252			
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI					255		254	22 100		
	Dotations aux provisions							256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *					259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					260				
Total des charges d'exploitation (II)							264	87 828			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-378			
Produits financiers (III)			280		Charges financières (V)			294	899		
Produits exceptionnels (IV)							290				
Charges exceptionnelles (VI) {					dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347	300	270		
					dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306				
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)							310	-1 547			
B- RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	314	1 547			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316					
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles*					322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248	330		270		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986	ZFU -TE (44. octies A)		987		342			
	France Ruralités Revitalisation FRR (44 quindecies A)		181	JEI (44. sexies A)		989					
	ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44. quindecies)		138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		991	Investissements et souscriptions outre-mer		344					
	ZFANG (44 quaterdecies)		345	Zone de developpement prioritaire (44 septdecies)		993					
	BUD (44 sexdecies)		992								
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346		350		
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)					655				
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643				
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645				
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647				
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648				
		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641				
		Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990				
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	354	1 277
Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356						
Déficits antérieurs reportables : *					11 806	dont imputés sur le résultat :		360	20/30		

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	372	1 277
---	----------------	---------------	-----	-----	-------

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.